

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Edouard ZUMOFEN

Le Royaume, un festin ouvert à tous (Liminaire)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1988, tome 84, p. 3-6

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

Le Royaume, un festin ouvert à tous

*« Le Royaume des cieux est comparable à un roi qui célébrait les noces de son fils... » Ce roi — on l'a compris — c'est Dieu lui-même : le Père qui envoie son propre Fils dans cette noce inouïe de l'Alliance de sa divinité avec notre humanité. « Le Verbe s'est fait chair »: la Vérité est offerte à notre propre cœur, comme la Sagesse qu'on trouve « assise à notre porte si nous nous levons tôt pour la **chercher** » comme dit l'admirable Livre de la Sagesse (6, 14).*

Ainsi la vérité est assise à la porte de notre cœur. Elle n'enfoncé donc pas la porte. Elle glisse tout simplement son invitation dans la boîte aux lettres. Et cette petite carte de visite n'a pas d'autre force que sa fragilité même, qui se recommande à la simple gratuité de notre cœur. Dans son admirable document sur la liberté religieuse, le Concile Vatican II a cette parole capitale : « La vérité ne s'impose que par la force de la vérité elle-même, qui pénètre l'esprit avec autant de douceur que de puissance. »

*Ainsi la vérité ne s'impose pas « manu militari ». **Elle invite.** Il y en a qui ne veulent tout simplement pas venir. Il y en a qui ont leur cœur tout ailleurs : leurs hectares et leur fric. Il y en a qui tuent même les messagers et la riposte du roi de la parabole a l'air d'être immédiate. Mais comme telle, elle paraît invraisemblable entre deux invitations au même repas de noce « qui est prêt » (souligne le texte). Cette riposte est celle du seul jugement dernier. Le temps d'ici-bas est celui de la patience de Dieu jusqu'à sa propre souffrance... Et la parabole des vignerons homicides (Mt 21, 33-46) démontre que cela peut aller jusqu'au meurtre du Fils héritier lui-même ! Dieu respecte donc*

la liberté du consentement de mon cœur, la liberté de mon acte de foi jusqu'à l'acceptation d'être crucifié à la porte de ce cœur, par mon refus : **ainsi le veut l'amour !!!** C'est ainsi qu'a vécu l'Eglise, Epouse bien-aimée du Christ, dans le début de son histoire, à travers le témoignage non violent de ses Martyrs — dont l'exemple particulièrement frappant de nos Martyrs thébains.

Plus tard — et ici nous suivons la pensée résumante d'un historien de l'Eglise *, cité par le grand cardinal Henri de Lubac — l'Eglise est devenue dominante. Et il lui est arrivé de ne plus entendre la liberté religieuse qu'au sens de la liberté pour la vraie religion, c'est-à-dire pour ses fidèles et pour son propre culte. Elle maintenait certes l'affirmation capitale que l'acte de foi doit être un acte libre, c'est-à-dire qu'aucun homme ne peut être amené au baptême par la contrainte. Mais à partir du moment où elle a cru avoir façonné des sociétés dites chrétiennes, entièrement acquises à la Vérité, elle a fait preuve d'une intolérance rigoureuse à l'égard des dissidents qui s'éloignaient d'elle pour professer et répandre l'Erreur, intolérance parfois impitoyable, plus ou moins assortie de recours au bras séculier. Elle a enseigné la thèse que l'Erreur ne pouvait prétendre aux mêmes droits que la Vérité — quitte à admettre de plus ou moins bon gré que l'Autorité pouvait dans la pratique, pour sauvegarder la paix publique, concéder une certaine tolérance aux confessions et aux cultes séparés.

Tout cela devait provoquer inmanquablement la réaction des Révolutions de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e, révolutions qui proclamèrent la liberté de conscience et d'opinion illimitée dans un **libéralisme** indifférent à la notion de vérité, prétendant tenir pour égales en valeur toutes les religions et toutes les opinions, et s'érigeant contre l'Eglise catholique devenue à ses yeux l'Eglise de l'intolérance.

Les papes virent dans ce libéralisme la cause majeure de la sécularisation des sociétés et de la déchristianisation des masses, et jetèrent sur lui l'anathème qui aboutit au Syllabus de 1864. Ce document de Pie IX, qui voulait être une réponse à des outrances, n'a pas échappé lui-même à l'outrance et ne fut jamais reçu comme marqué du sceau de l'infaillibilité.

Il appelait une mise au point de la part des papes récents. Cette mise au point est particulièrement sensible à travers les actes pontificaux d'un Léon XIII, d'un Pie XI et, surtout après la Seconde Guerre mondiale, d'un Pie XII.

* André Latreille dans « Entretien autour de Vatican II », pp. 129-135, de Henri de Lubac.

Ils abandonnèrent la thèse de l'Etat gardien de l'unité de la foi et mirent l'accent sur la légitimité, voire la nécessité de la tolérance dans des sociétés religieusement divisées.

D'ailleurs l'expérience tragique de la confrontation entre l'Eglise et les régimes totalitaires soviétique et nazi, faisait éclater à tous les yeux l'urgence de la proclamation des droits imprescriptibles de toute personne humaine en matière religieuse.

Une évolution très sensible s'était dessinée chez les théologiens et les évêques de la plupart des Eglises locales dans le monde, lorsque le Concile Vatican II les réunit à Rome à l'appel de Jean XXIII.

*Les Pères du Concile inscrivirent le projet de la Déclaration sur la liberté religieuse sous le double signe de la **continuité** et du **progrès**.*

Continuité : là, le préambule de la Déclaration écarte d'emblée toute forme de confusion entre les Eglises ou d'indifférentisme religieux, en rappelant que « l'unique vraie religion subsiste dans l'Eglise catholique et apostolique à qui le Seigneur Jésus a confié le mandat de la faire connaître à tous les hommes ». D'autre part, le même Concile souligne gravement que « en vertu de leur dignité, tous les hommes sont tenus de chercher la vérité, surtout en ce qui concerne Dieu et son Eglise, et, quand ils l'ont connue, de lui être fidèles ». Cette exigence de recherche loyale de la vérité, c'est elle que signifie la robe nuptiale dont parle notre Evangile, robe nuptiale sur laquelle nous serons jugés au soir de notre vie. Ainsi donc, quand le Concile rappelle les droits de la vérité, quand il rappelle aussi que « de par la volonté du Christ, l'Eglise catholique est maîtresse de vérité », il est en continuité avec l'enseignement traditionnel de cette même Eglise. On ne peut donc le suspecter de libéralisme comme le fait Mgr Lefebvre, quand il affirme que ce même Concile a capitulé devant l'esprit du siècle.

Continuité donc dans cette Déclaration du Concile sur la liberté religieuse, mais aussi **progrès** — avons-nous dit. Mais au lieu de s'appuyer pour cela sur un raisonnement abstrait, élaboré pour les besoins d'une société dite chrétienne au sens du Moyen Age, Vatican II a préféré revenir aux sources mêmes de l'Ecriture sainte pour y découvrir le dessein de Dieu sur l'homme. Or à chaque page, l'Evangile répète que Dieu ne veut de la part de sa créature qu'un hommage librement consenti, comme dans la parabole des noces royales de tout à l'heure. L'acte de foi suppose en effet l'immunité à l'égard de toute contrainte extérieure. Il n'appartient donc à aucune autorité

humaine, et surtout pas à l'autorité étatique, d'empêcher un homme ou un groupe religieux de professer ce qu'il tient, au terme d'une enquête loyale, pour la vérité religieuse, ni de manifester publiquement sa foi. De son côté, le fidèle de l'Évangile n'a le droit ni d'appeler le feu du ciel sur ceux qu'il juge infidèles, ni d'arracher prématurément l'ivraie, au risque de la confondre avec le bon grain. Ici Vatican II, quand il s'inspire des sources mêmes de l'Évangile, se montre plus traditionnel encore que Mgr Lefebvre dont l'idée du règne social de Jésus s'inspire d'une théocratie moyenâgeuse. Ainsi s'éclaire le fond du débat : ce n'est pas la Messe en latin, c'est la conception véritable de la liberté religieuse, conception admirablement résumée par cette citation lumineuse du Concile, évoquée au début de cet entretien : « LA VÉRITÉ NE S'IMPOSE QUE PAR LA FORCE DE LA VÉRITÉ ELLE-MÊME, QUI PÉNÈTRE L'ESPRIT AVEC AUTANT DE DOUCEUR QUE DE PUISSANCE. » (LR 1)

Une affirmation à graver en lettres d'or. C'est la carte de visite du Seigneur crucifié, désarmé. Et le chemin normal de cette vérité dans les cœurs ne peut être que celui du **dialogue**, un dialogue respectueux ET de la vérité elle-même ET des personnes en présence, au nom de la dignité ET de la vérité ET de la personne humaine. Voilà pourquoi l'Église dialogue avec les représentants des religions non catholiques et non chrétiennes, comme avec ceux de tous les États du monde, de toutes les idéologies. Voilà pourquoi, enfin, l'Église continue son patient dialogue avec nos frères intégristes, même si ce mot de dialogue les effraie. Qu'il soit vraiment ce que la presse en dit : **le dialogue de l'espoir...**

Edouard Zumofen